



Industrie Canada
Bureau du surintendant
des faillites Canada

Industry Canada
Office of the Superintendent
of Bankruptcy Canada

District de : Québec
N° de division 18 - Terrebonne
:
N° de cour : 41-3198501
N° de dossier: 41-3198501

Dans l'affaire de la faillite de :

Centre de Rénovation Fabreville inc.

Débiteur

FTI CONSULTING CANADA INC.

Syndic autorisé en insolvabilité

Administration Ordinaire

Date et heure de la faillite :	14 mars 2025, 11:30	Garantie :	0.00\$
Date de nomination du syndic :	14 mars 2025		
Assemblée des créanciers :	01 avril 2025, 09:30 Visioconférence ID: 253 756 986 883 Mot de passe: Zd7p9Tu7, Québec Canada,		
Président :	Syndic		

CERTIFICAT DE NOMINATION - Article 49 de la Loi et Règle 85

Je soussigné, séquestre officiel pour ce district de faillite, certifie par les présentes que :

- le débiteur susmentionné a déposé une cession en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- le syndic susmentionné a dûment été nommé syndic de l'actif du débiteur.

Ledit syndic doit :

- me fournir sans délai une garantie au montant susmentionné;
- envoyer à tous les créanciers, dans les cinq jours qui suivent la date de sa nomination, un avis de la faillite; et
- le cas échéant, convoquer de la manière prescrite une première assemblée des créanciers, qui aura lieu à la date et à l'endroit susmentionnés, ou à telle autre date et tel autre endroit, selon ce que pourra demander plus tard le séquestre officiel.

Date: 14 mars 2025, 15:10

E-File/Dépôt Electronique

Séquestre officiel

Sun Life Building, 1155 Metcalfe Street, Suite 950, Montréal Canada, H3B2V6, (877)376-9902

Canada

